



# CENTRALE CANINE

Aubervilliers, le 24 Février 2015

Sec/CED/SM/4/2015/C

**A l'attention de Mmes. & MM.**  
**les Présidents d'Associations Spécialisées de Race**  
**les membres du Comité de la SCC**

Madame,  
Monsieur,

Nous vous communiquons ci-après quelques précisions suite à la précédente circulaire sur la mise en place des nouveaux titres de champion, tenant compte de l'observation de certains clubs.

### **Titre de Champion National des Expositions**

**6 CACS** dans des expositions nationales (CACS)

Obtenus à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2015 sous **trois juges différents**

L'**un des CACS** doit être obtenu en « **Spéciale** »

**Résultat complémentaire : Un Excellent classé** à la Nationale d'Élevage

**Identification ADN** (si le Club le demande pour le titre de Champion de France de Conformité au standard)

**Santé** : mêmes exigences que pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard.

**Comportement** : même exigence que pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard (T.A.N. – C.S.A.U. – T.S. etc.)

**Travail** : même exigence que pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard.

**Pedigree** complet (3 générations) si le Club l'exige pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard.

Les récompenses et examens doivent être obtenus dans un **délai de 24 mois**.

**Ce titre permet l'engagement en classe champion dans toutes les expositions nationales, internationales en France ou à l'étranger.**

### **Titre de Champion de France Jeune**

**1<sup>er</sup> Excellent en Classe jeune à la Nationale d'Élevage ou au Championnat de France de la Société Centrale Canine à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2015**

**Identification ADN** (si le Club le demande pour le titre de Champion de France de Conformité au standard)

**Santé** : mêmes exigences que pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard.

**Comportement** : même exigence que pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard (T.A.N. – C.S.A.U. – T.S. etc.)

**Travail** : même exigence que pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard.

Il n'y a pas de délai pour l'obtention de ce titre. De ce fait, les résultats en santé, travail, comportement peuvent avoir été obtenus après l'âge légal de la classe jeune. (Classe jeune de 9 à 18 mois)

**Ce titre ne permet pas l'engagement en classe champion.**

POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE  
Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret : 314 775 495 000 26  
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE  
Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax : +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof : +33 (0)1 49 37 55 99  
[www.centrale-canine.fr](http://www.centrale-canine.fr)



# CENTRALE CANINE

## Titre de Champion de France Vétéran

**Un 1<sup>er</sup> Excellent en classe Vétéran à la Nationale d'Élevage ou au Championnat de France.**

**Identification ADN** (si le Club le demande pour le titre de Champion de France de Conformité au standard)

**Comportement** : même exigence que pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard (T.A.N. – C.S.A.U. – T.S. etc.)

Il n'y a pas de délai pour l'obtention de ce titre.

**Ce titre ne permet pas l'engagement en classe champion.**

Toutes les demandes d'homologation, doivent être envoyées par le Club de race.

## Grilles de sélection

**Empreintes ADN et grilles de sélection** : lorsqu'une grille de sélection indique pour une cotation que le sujet doit être identifié ADN, la présence de l'empreinte génétique du sujet concerné dans notre base de données est obligatoire pour la prise en compte de la cotation. Compte tenu des remarques formulées par certains clubs, la date d'application de cette mesure est reportée du 1<sup>er</sup> Mars au 1<sup>er</sup> Juillet 2015. Cette mesure n'a pas d'effet rétroactif.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le PRESIDENT  
**Christian EYMAR-DAUPHIN**

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE  
Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret : 314 775 495 000 26  
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE  
Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax : +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof : +33 (0)1 49 37 55 99  
[www.centrale-canine.fr](http://www.centrale-canine.fr)